

Club Ecomobilité – Message du 13 décembre 2020



Dans les nouvelles de cette semaine nous voyons que les collectivités locales prennent la mesure des initiatives qu’elles peuvent prendre sur les questions environnementales et de mobilité.

Réchauffement Climatique : nous sommes **cinq ans** après l’**Accord de Paris sur le climat**. L’**objectif** était de **limiter à 1,5 degré voire 2 degrés** le **réchauffement climatique** à l’**horizon 2100** et d’atteindre la **neutralité carbone d’ici 2050**. Il est clair que **nous ne sommes pas partis** tout de suite **dans la bonne direction** : Il aurait fallu une **diminution des émissions de gaz à effet de serre** alors qu’ils ont continué d’augmenter. Les **crises des années 2019 et 2020** seront-elles favorables à la planète ? Un point positif : la **jeunesse est mobilisée** et finalement assez écoutée par les politiques.

[Article \(urba2000.com\)](http://urba2000.com)

Convention citoyenne pour le climat : les **thématiques** sur lesquelles des **dispositions légales** sont nécessaires pour donner une **suite aux propositions de la Convention** ont été examinées dans **5 réunions** de travail les 7 et 8 décembre entre les **membres de la Convention citoyenne pour le climat** et les **parlementaires**. Il s’agissait de finaliser la **préparation du projet de Loi Climat**, sous la présidence des Ministres en charge des différentes thématiques (se loger, se déplacer, consommer, se nourrir, produire et travailler). Pour consulter les **documents de travail en ligne**, dont celui sur la **mobilité** : [Article \(urba2000.com\)](http://urba2000.com)

Transition écologique : pour clarifier les **engagements des collectivités locales** et de leurs **nombreux partenaires** dans le **développement durable**, le **ministère de la Transition écologique** et l’**Association des maires de France et des présidents d’intercommunalité (AMF)** publient un livret à destination des maires et élus des communes et collectivités. Rappelons que ces 17 objectifs ne sont pas à choisir, mais sont à considérer comme autant de dimensions dans lesquelles nous sommes tous invités à nous améliorer [Article \(urba2000.com\)](http://urba2000.com)

Usage du vélo pour les déplacements domicile-travail : un **programme de labellisation des employeurs** a été lancé le 30 novembre par la **Ministre de la Transition écologique** sous le nom : « **objectif employeurs pro-vélo** ». Ce programme s’appuie sur le label « **Employeur pro-vélo** » créé par la **Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB)** avec le soutien de l’**Agence de la transition écologique (ADEME)**. Il s’agit d’augmenter l’**attractivité de ces employeurs** (publics ou privés), vis à vis de leurs **collaborateurs**, leurs **clients** et leurs **fournisseurs**.

[Article \(urba2000.com\)](http://urba2000.com)

Véhicules autonomes :



La startup **SuburVAN** a été créée (le 30 octobre dernier) pour développer et mettre en place des **minivans autonomes** dans les **zones périurbaines** et dans les petites et moyennes métropoles, et permettre aux actifs de **rejoindre les gares TER en 10 minutes**, sans temps d'attente et sans arrêts intermédiaires. Ainsi, opérant aux heures de pointe, un minivan autonome peut **remplacer plus de 70 voitures particulières** et

supprimer les émissions de CO2 correspondantes. Les **minivans**, proposés **en location aux intercommunalités**, seront **100% électriques, partagés et autonomes (sans opérateur à bord)**. SuburVAN propose aussi des outils pour estimer la **demande et les coûts**, afin d'**équibrer le coût du service** pour la collectivité (intercommunalité ou AOM) avec les **recettes payées par les usagers** à travers l'**application de SuburVAN**. **SuburVAN** est sur le point de clôturer sa **campagne de financement participatif** pour présenter son premier **prototype de minivan autonome** et commencer les premiers services au premier trimestre 2021. [Article \(urba2000.com\)](http://urba2000.com)

Zéro émissions nettes en Île-de-France ? Organisé par l'**Institut Paris Région** ce webinaire sur l'exigence de neutralité carbone abordera les questions suivantes :

Quelles prises de risques au regard d'une économie globalisée ?

Quelle est notre capacité à faire ensemble, en associant effort collectif et individuel, en dépassant les obstacles cognitifs et représentations normatives et sociales ?

Quels moyens financiers pour engager cette transition ? Comment mettre en œuvre la nécessaire réorientation des flux financiers et d'investissement vers les secteurs clés en particulier après la crise COVID 19 ?

Pour s'inscrire et participer le **15 décembre 2020 de 10h à 12h30** en **visio-conférence** [Article \(urba2000.com\)](http://urba2000.com)

Pratique du vélo : au cours de ce **webinaire** organisé par l'**Université de Bourgogne** deux présentations sont prévues :

- Patrick Rérat (professeur de géographie des mobilités à l'Institut de géographie et durabilité de l'Université de Lausanne), Le **vélo à assistance électrique** : vers une **extension de la pratique** du vélo ?
- Matthieu Adam (chargé de recherche, membre de l'UMR 5593 LAET - Laboratoire Aménagement Economie Transports), **Socialisations par et au cyclisme urbain** : les enseignements d'une enquête à Lyon et à Saint-Étienne

Pour s'inscrire et participer : **vendredi 18 décembre 2020 de 14h à 16h** en **visio-conférence**

[Article \(urba2000.com\)](http://urba2000.com)

Bien à vous

Jean-François JANIN et Philippe DELCOuRT